



Formation Experts-Comptables

Sur le thème :

La pratique fiscale et comptable des opérations de restructuration (fusion - TUP - apport partiel d'actif)

Animée par **R. VILLEGIER**

La participation à la formation est de :

384 € TTC Tarif INTRA

516 € TTC Tarif SUP'EXPERTISE

Le lundi 10 février 2025

de 9h00 à 17h30

Chez **TERRA GESTION**

259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités

77000 VAUX-LE-PENIL

PRÉAMBULE

- Savoir appréhender la RSE de façon simple et pragmatique
- Connaître les principaux enjeux de la RSE
- Faire le lien entre RSE et responsabilité de l'entrepreneur
- Créer plus de lien avec ses clients
- Percevoir que la RSE est un sujet de long terme, source de développement de cabinet

QUESTIONS TRAITÉES

1. Présentation générale des opérations de fusion, apport partiel d'actif, scission

- Le droit commun
- Les régimes de faveur (articles 210 A, 210 B et 210 C du CGI)

2. Les aspects techniques

- Les règles comptables et l'incidence fiscale de l'avis du CNC du 25 mars 2004 repris dans le titre VII du PCG
- La doctrine administrative reprise dans le BOI IS FUS
- Le boni et le mali de fusion aspect comptable et fiscal
- La rétroactivité fiscale
- La gestion des déficits et les agréments fiscaux
- Dissolution par confusion de patrimoine, les TUP, l'article 1844-5 du code civil, les règles comptables et fiscales
- La fiscalité des associés (taxation des plus-values d'échange)
- L'incidence en matière de fiscalité locale (CET)
- Les risques de l'abus de droit en matière de restructuration (la fusion rapide, la fusion à l'envers, l'apport-cession)

3. Les opérations de restructuration dans le cadre de l'intégration fiscale

- Exposé succinct des principales possibilités en matière de rapprochement ou d'acquisition de groupes intégrés

4. Les apports partiels d'actifs et les scissions

La pratique fiscale et comptable des opérations de restructuration (fusion - TUP - apport partiel d'actif)

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Approche pédagogique :

- Analyse de documentation
- Échanges d'expérience
- Étude de cas
- Exposé
- Mini cas d'application

Qualification des formateurs :

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :

Questionnaire de validation des acquis.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

Moyens matériels :

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

Informations Particulières

Nous recommandons au participant d'avoir des connaissances générales en fiscalité.